

## TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un consultant en environnement, agriculture biologique et conservation des sols**

**Durée : du 01 Septembre au 28 février 2023**

**Lieu : Ouagadougou**

**Type Contrat : IC**

### I. CONTEXTE

Le projet C108 « *Burkina Faso et Bénin : Création d'activités génératrices de revenus alternatives pour les communautés vivant autour du complexe W-Arly-Penjari* » a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vivant autour du complexe environnemental W-Arly-Penjari en se focalisant sur l'augmentation des revenus et la compétitivité des artisans et des producteurs impliqués dans la chaîne de valeur du coton.

Il se focalise sur la création d'activités génératrices de revenus alternatives pour les communautés vivant au Nord du Bénin et à l'Est du Burkina Faso en leur apportant une assistance technique et matériel de qualité. Pour ce faire, le projet interviendra le long de la chaîne de valeur coton biologique allant de la production de ce coton au développement de produits semi-finis dérivés, en particulier des fils filés à la main et des tissus de qualités dans les deux pays Burkina Faso et Bénin, commercialisables sur le marché local, régional et international.

Ce projet entend être une nouvelle approche au développement de la ressource coton biologique, qui est maintenant intégré dans le cadre plus général de la gestion des ressources naturelles. C'est une approche holistique qui permet de valoriser la transformation du coton biologique tout en évitant les dommages des exploitations classiques. Elle permettra ainsi d'encourager l'exploitation responsable des ressources naturelles et de réduire l'utilisation de produits chimiques. Le projet se veut promoteur de l'utilisation durable de la ressource coton et protecteur du complexe environnemental W qui constitue un atout pour le stockage du carbone.

La finalité de ces actions est une augmentation des revenus et une croissance de la compétitivité des artisans et producteurs impliqués dans la chaîne de valeur du coton.

Au sein du Centre du Commerce International (ITC), ce projet est mis en place par l'équipe du programme « Ethical Fashion Initiative » (EFI) qui a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté en permettant à des artisans marginalisés de pays en voie de développement, de s'insérer dans le marché international du « lifestyle » qui comprend, la mode, la décoration intérieure, l'ameublement et les industries créatives.

Il sera piloté depuis le Burkina Faso avec l'appui de partenaires de mise en œuvre au Burkina Faso et au Bénin.

EFI a une grande expérience positive dans le soutien à l'employabilité, le renforcement de la chaîne de valeur coton et la promotion à l'international du tissage artisanal du coton au Burkina Faso, Mali et au Bénin.

Le projet susmentionné constitue la Phase I durant laquelle EFI se focalisera sur la création et le renforcement des capacités productives des artisans. Au total 22 communautés et 966 bénéficiaires seront concernés.

Pour faciliter la mise en œuvre et garantir une bonne atteinte des objectifs, la collaboration d'un/une consultant(e) en environnement, agriculture biologique et conservation des sols est nécessaire.

## **II. TACHES ET RESPONSABILITES**

Sous la supervision de la Staff ITC et de la Coordinatrice Nationale du programme EFI, le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du programme EFI dans la sous-région Ouest africaine.

Le/la consultant (e) est chargé (e) du volet environnement, agriculture biologique et conservation des sols devra remplir les tâches suivantes :

- **Appui technique sur les questions environnementales**
  - Evaluer les risques au niveau environnemental et proposer des solutions stratégiques et accessibles pour limiter l'impact des actions des bénéficiaires du programme sur l'environnement ;
  - Contribuer à la mise en place de l'outil ESG due diligence élaboré par l'équipe EFI ;
  - Mener une sensibilisation continue sur la gestion responsable de l'environnement auprès des producteurs de coton et des artisans impliqués dans ledit projet ou dans les autres projets de EFI dans la sous région ;
  - Appuyer l'équipe dans la mise en place de dispositifs d'évacuation des eaux usées dans les centres de production pour éviter la pollution les sols et des eaux de sources ;
  - Proposer des solutions durables pour la gestion des déchets non biodégradables (plastiques, eaux usées de teinture etc.) dans l'environnement de travail des bénéficiaires du programme de EFI ;
  - Créer des synergies avec d'autres projets ou programmes impliqués dans l'écologie et la gestion de l'environnement ;
  - Assurer une veille sur la sécurité environnement et le développement durable au sein des unités de production ;
  - Être le point focal du projet avec les gestionnaires des parcs.
  
- **Appui technique sur l'agriculture biologique et la conservation des sols**

- Travailler en parfaite collaboration avec les techniciens terrain les organisations partenaires du programme EFI au Burkina Faso (UNPCB) et au Bénin (OBEPAB) ;
  - Être le point focal du projet auprès de l'UNPCB, de l'OBEPAB et tout autre organisation impliquée dans la production du coton biologique et potentiel partenaire au projet ;
  - Veiller au respect et à la mise en œuvre du plan d'accompagnement prévu dans le cadre de l'accompagnement des 225 producteurs familiaux de coton ;
  - Participer à l'élaboration des plans de gestion environnementale en lien avec la production du coton biologique ;
  - Elaborer des outils de sensibilisation des producteurs de coton biologique sur les bonnes pratiques en matière de conservation des sols.
- **Suivi évaluation, collecte de données et reporting**
    - Proposer un mécanisme de suivi stratégique, simple et accessible permettant d'enregistrer périodiquement les résultats atteints et leur évolution ;
    - Collecter les données suivant les indicateurs prévus dans le cadre logique du projet et conformément aux recommandations de l'union européenne ;
    - Faire une mise à jour continue des résultats obtenus et faire des recommandations en cas d'écart ;
    - Faire un rapport mensuel de toutes les actions menées et fournir les données et évidences y afférant ;
    - Participer à la rédaction des rapports périodiques (mensuels, semestriels et annuels) à transmettre à l'ITC et à l'UE ;
    - Être la personne de référence pour toutes les questions en lien avec les politiques environnementales dans la sous-région, les rendements et données dans la filière coton biologique, les mesures d'accompagnement adéquates pour les producteurs de coton biologique etc.

### **III. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES**

- Diplôme BAC+3, Maîtrise ou Diplôme d'Etudes Supérieures en Science Environnementale, Etudes Climatiques ou un diplôme équivalent.
- Au moins deux à quatre années d'expérience professionnelle dans l'élaboration de contenus en matière de protection environnemental, agriculture biologique ou conservation des sols ;
- Des expériences antérieures dans la préparation des études d'évaluation d'impact environnemental (y compris des plans de gestion environnementale) dans le cadre des projets seraient considérées comme un atout.
- Être autonome et capable de travailler efficacement en équipe dans un environnement multinational et pluridisciplinaire ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Kobotoolbox, WAP training, Windows, Excel, Power point, etc.) et être capable de travailler à distance ;

- Une connaissance parfaite du français, un bon usage de l'anglais et bonne connaissance des langues locales ;
- Être organisé(e), flexible, disponible, avoir de bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse critique ;
- Une précédente expérience dans le système des nations unies, Organisations internationales ou ONG serait un atout.

#### **IV. DEPLACEMENTS SUR LE TERRAIN**

- Le/la consultant(e) pourrait être amené à effectuer des missions dans la sous région et dans les zones d'intervention du projet.

#### **VI. CLAUSE DE CONFIDENTIALITE ET NON DIVULGATION**

Le Consultant / Staff s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations et à ne pas divulguer toute information, document, donnée ou concept qui soit d'ordre technique, commercial, financier ou de toute autre forme et de nature confidentielle dont elles pourraient avoir connaissance au cours de l'exécution du Contrat et même après la fin celui-ci.